

MONT-GODINNE, CLINIQUE DE LA MÉMOIRE CHOISIE PAR L'INAMI

La Clinique de la mémoire du CHU Mont-Godinne a été sélectionnée par l'INAMI avec onze autres Cliniques belges (une par province et deux en région bruxelloise) pour participer à un projet pilote financé par une nouvelle convention d'une durée de trois ans. Grâce à celle-ci, le remboursement de certaines prises en charge de patients atteints de forme débutante de la maladie d'Alzheimer (ou de maladies apparentées) sera autorisé, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Qu'est-ce que la Clinique de la mémoire ?

C'est avant tout une équipe pluridisciplinaire et spécialisée dans l'évaluation des troubles de mémoire et des autres fonctions cognitives: langage, attention, calcul, ... L'objectif est double : fournir un diagnostic précis et, si possible, proposer un traitement médicamenteux ou une revalidation adaptée.

Une équipe pluridisciplinaire, composée d'un médecin neurologue, d'une neuropsychologue, d'une ergothérapeute et d'une assistante sociale, établit avec le patient et sa famille un programme de prise en charge sur un an. Ce programme a pour but d'aider le patient et ses proches à s'organiser et à pallier les conséquences cognitives et fonctionnelles de la maladie dans la vie quotidienne. L'objectif principal est le maintien à domicile du patient ou au domicile d'un proche, avec le plus haut degré d'autonomie possible. La convention de l'INAMI prévoit un remboursement pour un maximum de 25 heures de rééducation étalées sur une année à l'hôpital et au domicile par patient.

Le bilan est adapté à chaque patient. Le diagnostic nécessite une première consultation auprès du neurologue qui déterminera les examens complémentaires nécessaires. Parmi ceux-ci, peuvent se retrouver notamment une série d'examens techniques (résonance magnétique ou scanner cérébral, scintigraphie cérébrale, électroencéphalogramme, ...) ainsi qu'un bilan cognitif approfondi réalisé par la neuropsychologue.

A partir d'une analyse des difficultés et des problèmes au quotidien, l'équipe pourra proposer des méthodes et des exercices qui visent à optimiser le fonctionnement du patient et l'utilisation des capacités préservées. Les thérapeutes donneront aussi des informations théoriques et pratiques sur la maladie et des conseils sur les aspects psychologiques et sociaux. Cette activité sera pratiquée en coordination avec les intervenants externes, en particulier le médecin traitant.

Mais aussi...

La Clinique de la mémoire, qui dépend du service de Neurologie, a été créée en 1999. Elle propose également une réhabilitation neuropsychologique pour patients cérébrolésés et des séances de conseils, individuelles ou en groupe.

Les deux hôpitaux de l'Université catholique de Louvain bénéficient de cette nouvelle convention. A Bruxelles, les Cliniques universitaires Saint-Luc ont été reconnues par l'INAMI.

Contacts :

- **Docteur Eric Mormont**, Médecin coordinateur de la Clinique de la mémoire
Tél. 081/42.33.79 – eric.mormont@uclouvain.be
- **Marie Forseille**, Chargée de communication
Tél. 081/42.48.41 – marie.forseille@uclouvain.be